
20. Durée de la formation linguistique de base

La durée de votre formation varie selon les niveaux à atteindre.

| Niveaux | Durée maximale autorisée |
|---------|--|
| "R" | jusqu'à 6 mois |
| "A" | jusqu'à 8 mois |
| "B" | jusqu'à 11 mois (cumulativement) sans qu'aucune des périodes de formation linguistique n'excède 10 mois |
| "C" | jusqu'à 15 mois (cumulativement) sans qu'aucune des périodes de formation linguistique n'excède 12 mois. |

Voici les étapes qui seront suivies pour calculer la durée maximale de votre formation :

- l'identification du niveau le plus élevé du profil visé;
- la détermination de la "durée maximale autorisée" pour ce niveau (voir ci-dessus);
- de cette durée déterminée à l'étape b, on soustrait alors toute formation linguistique de base comptabilisable reçue depuis le 1^{er} janvier 1974.

Toute formation linguistique de base reçue pendant les heures de travail à compter du 1^{er} janvier 1974 sera comprise dans la période maximale de formation linguistique de 18 mois.

21. Échec en formation

Si vous êtes nommé à un poste bilingue doté de façon non impérative et si vous vous retirez de la formation linguistique, en êtes retiré ou n'avez pas atteint les niveaux requis, vous pouvez choisir de :